

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Absents 2

Pouvoirs 2

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, C.PARDO, S.AMOURIQ, G.CHARVET, P.PERSICO, J-F BONIN, S.BRUN, S.DELAVY, M.BOUMIR, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; F.DERREUMAUX

S.CHEVRY ; F.MALARD

Date de convocation : 21.03.2024

Secrétaire de séance : C.PARDO

S.CHEVRY donne pouvoir à G.ALLAIN ;  
F.MALARD donne pouvoir à C.GRABIT

**SUBVENTION AGENCE DE L'EAU – TRAVAUX DE TRANSFORMATION  
D'UN ANCIEN RESEAU D'ASSAINISSEMENT UNITAIRE EN RESEAU  
D'ASSAINISSEMENT SEPARATIF  
Délibération N°27/2024**

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été réalisée fin d'année 2023 sur le réseau unitaire d'assainissement secteur cimetière RD 102 A.

Ce projet consiste à poser 120 mètres de réseaux d'eaux usées en remplacement d'un ancien réseau unitaire et à aménager l'ancien réseau unitaire pour collecter les eaux de ruissellement pluvial. Le projet nécessitera de reprendre 4 branchements habitations pour les passer de l'ancien réseau unitaire au nouveau réseau d'eaux usées mais également de dévier les effluents en provenance de la partie amont de la RD102 A vers le réseau de la rue Neuve afin de limiter les problématiques de débordement au niveau de la rue Genod et de diminuer le linéaire total du réseau d'eaux usées de la commune ( le linéaire de conduite unitaire de la rue Ronchaud ne recevant aucune habitation pourra ainsi être utilisé pour collecter uniquement les eaux de ruissellement pluvial).

Ce projet rentre dans le cadre d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Municipal,  
Oui l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** des travaux de remplacement et d'aménagement d'un ancien réseau

unitaire d'assainissement

- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- **VALIDE** le chiffrage du projet établi comme suit :

	Désignation	Montant HT
Maitrise d'œuvre	Maitre d'oeuvre	7 012.00
Travaux	Travaux préparatoires	12 005.84
	Terrassements	15 680.50
	Canalisation pour écoulement gravitaire	4 227.63
	Accessoires divers réseau gravitaire	1 144.00
	Ouvrages annexes, regards de visite et ouvrages spéciaux	4 620.00
	Dispositifs de fermeture	13 178.00
	Maçonnerie	497.20
	Réfection de chaussées	18 483.08
	Dossier de recollement	284.90
		<b>TOTAL</b>

- **APPROUVE** le plan de financement suivant pour les travaux :

Sources	Libellé	Dépense subventionnable HT	Taux	Montant HT
Agence de l'Eau	Service Public de l'Eau et de l'Assainissement	50 820.00	30%	15 246.00
Autofinancement par fonds propres			70%	61 887.15
		<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>77 133.15</b>

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les

Acte rendu exécutoire par les membres présents.

en Sous-Préfecture et  
publication ou notification

Le 03/04/2024



Le Maire,

C. PARDO  
Adjoint au Maire



Le Maire,  
Gaël ALLAIN

C. PARDO  
Adjoint au Maire

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

SUBVENTION AGENCE DE L EAU - TRAVAUX DE TRANSFORMATION D UN ANCIEN RESEAU D ASSAINISSEMENT UNITAIRE EN RESEAU D ASSAINISSEMENT SEPARATIF

---

Date de transmission de l'acte : 03/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2024

---

Numéro de l'acte : 27-2024 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20240329-27-2024-DE

---

Date de décision : 29/03/2024

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions